



Compte rendu du conseil municipal du 5 Juillet 2016

Présents : GUILLET Nelly – JALLIFIER Rémy – OTTENHEIMER Thomas - TIMSONNET Philippe - PELLISSIER Denis – Johann PONCON - REGGIANNI Isabelle- Marlène BARBIER - ANTRESSANGLE Magalie

Excusées : TESTON Jonathan — Nicole GAMONET VIDAL

Pouvoir : 1 pouvoir de Nicole GAMONET VIDAL à Thomas OTTENHEIMER

Secrétaire de séance : Philippe Timsonet

Autre(s) personne(s) présente(s) : Audrey Charrasson

L'ordre du jour appelé les points suivants :

1. Délibération Adhésion TIPI
2. Délibération Affectation de Résultat budgets eau et ccas
3. Délibération Acquisition Véhicule service technique (lancement du marché)
4. Délibération sur la fusion des intercommunalités
5. Gélinotte : échange sur le projet à soumettre au conseil d'administration du Foyer de Fond
6. Comptes rendus :
 - a) Rencontre sous préfecture
 - b) Réunion déneigement Conseil Départemental
 - c) Commission Personnel (création poste CDD 20h service Technique)
 - d) SDED (Borne de recharge)
7. Baraquements des Cévennes : point sur le dossier/échanges sur les mesures de sécurisation du site à prendre
8. Présentation ADN (Ardèche Drôme Numérique)
9. Demande de subvention VSF / Mémoire de la Drôme
10. Commémorations : 18 juin et 21 juillet
11. Planning des prochaines réunions et commissions
12. Questions diverses

En préambule, Thomas Ottenheimer demande que le point « commission personnel » à l'ordre du jour du Conseil soit abordé à huis clos lorsque la situation du service technique sera abordée. Cette demande est approuvée à l'unanimité des présents.

1. Délibération adhésion TIPI :

Il est proposé aux élus de signer une convention avec les services de la trésorerie pour permettre le paiement en ligne pour les loyers et les locations (Titre Payable par internet) ***Cette proposition de délibération est validée à l'unanimité des présents***

2. Délibération affectation de résultat :

Délibération « technique » sans aucun impact financier soumise au Conseil pour être en conformité avec les services de la trésorerie. Il s'agit uniquement d'enregistrer la reprise des résultats sans affectation pour les budgets eau et CCAS. ***Cette délibération est validée à l'unanimité des présents***

3. Délibération acquisition Véhicule de Service :

Thomas Ottenheimer informe que les 3 véhicules ont été vendus, 2 à la meilleure offre et 1 à la deuxième meilleure offre comme cela avait été décidé lors du précédent conseil.

Suite à la vente de ces matériels, il convient désormais de définir avec précision le véhicule qui va être acheté pour les services techniques.

Après présentation de premiers devis sur un véhicule de type fourgonnette et après un tour de table, le Conseil Municipal valide le principe de remplacer le fourgon actuel de la commune et demander d'autres devis complémentaires avec d'autres options. La décision finale sur le choix du véhicule, les modalités de financement, l'entretien, neuf ou occasion (...) sera prise lors du prochain Conseil après étude des différents devis. Un Marché à Procédures Adapté (MAPA) sera ensuite lancé avec l'objectif de remplacement du véhicule pour fin Septembre/début Octobre.

4. Délibération Fusion Intercommunalités :

Après concertation avec les élus du Royans, les élus de la Communauté des Communes du Vercors proposent de refuser la proposition de fusion avec le seul Royans et réitèrent le souhait du Royans et du Vercors Drôme d'une fusion plus ambitieuse avec les 4 Montagnes et les communes du Royans Isère qui le souhaitent (Cf Délibération annexée au CR). Cette délibération est symbolique et sera sans incidence sur la fusion avec le Royans mais elle marque, une nouvelle fois, la volonté des deux territoires du Royans et du Vercors Drôme de dénoncer cette fusion à minima. ***Cette délibération est validée à l'unanimité des présents***

5. Gélinotte :

Lors du dernier Conseil Municipal, les élus au CA de la Gélinotte avaient présenté au Conseil Municipal la synthèse de la réunion avec le bureau de la Gélinotte (le 06 Juin) et la proposition faite au CA de la Gélinotte à savoir « la commune détermine un loyer de base fixe, porte le financement des investissements lui revenant en majorant le loyer du coût de financement de ces investissements » (Cf Compte rendu du Conseil du 09 Juin). Thomas Ottenheimer précise que les investissements relevant de la commune et portée par la commune seraient ceux concernant le bâti et que les investissements à la charge de l'association seraient ceux liés à l'exploitation du bâti.

Il est demandé au Conseil Municipal de préciser le loyer de base et de donner feu vert aux élus municipaux membre du CA de la Gélinotte pour poursuivre les discussions avec l'association.

Après discussion, le Conseil Municipal propose que le montant actuel du remboursement du prêt (environ 1 100 Euros) devienne le loyer de base et donne feu vert pour la poursuite des discussions avec le bureau de la Gélinotte selon les modalités ci-dessus exposées. Une réunion avec le bureau sera programmée durant l'été.

6. Comptes rendus :

A. Situation financière : Rencontre avec Mme le Sous Préfetle 22 Juin

La rencontre avec Mme le Sous Préfet a été l'occasion

- d'exposer la situation financière de la commune à fin 2015 et les difficultés rencontrées
- de présenter les perspectives 2016 et les actions en cours et à venir pour réduire les charges de fonctionnement de la commune et redresser nos comptes
- de demander où en étaient nos demandes de financements complémentaires pour les travaux de la salle des fêtes
- d'alerter sur la baisse considérable des dotations cette année (-20% par rapport à 2015) et plus particulièrement sur la baisse de moitié de la Dotation Bourg Centre
- d'évoquer l'état de délabrement des baraquements alors que la procédure de vente est figée depuis un an

Concernant les demandes de financement complémentaires, Mme le Sous Préfet nous a expliqué qu'elles ne rentraient pas dans le cadre des projets financés par les différents programmes de financement actuels.

Concernant la baisse de la dotation Bourg Centre, elle s'explique par le fait que la commune n'y est plus éligible depuis cette année, la part de la population de Vassieux ne représentant plus que 14,88% de l'ex canton de la Chapelle alors qu'il faut représenter 15% pour y être éligible. Le calcul a été effectué sur les bases du dernier recensement lorsque la majorité des logements communaux étaient inoccupée et l'effectif de l'école en forte baisse. La commune perdra l'an prochain la seconde moitié de cette dotation ; sur deux ans c'est 45 000 Euros de dotations perdues pour ... 3 habitants !

Face à cette situation, le Conseil Municipal valide la proposition de Thomas Ottenheimer de solliciter le ministère et l'appui de nos élus parlementaires et des associations des Maires pour demander à titre exceptionnel le maintien de cette dotation. Quel que soit la réponse, la dotation bourg Centre devrait être retirée à toutes les communes de l'ex canton de La Chapelle à partir de l'an prochain. En effet, elle sera alors calculée sur la base du nouveau canton Vercors Mont du Matin et aucune commune du Vercors ne représente 15% de la population de ce nouveau canton.

Concernant les baraquements, aucune proposition concrète ne nous est suggérée par les services de la Sous Préfecture

Thomas Ottenheimer fait part au Conseil Municipal de sa déception à l'issue de ce rendez-vous. Aucune proposition concrète et réaliste n'a été suggérée lors de cet entretien pour accompagner la commune à surmonter ses difficultés.

B. Réunion Dénégement avec le conseil Départemental

Thomas Ottenheimer a rencontré le 21 Juin Mr André Gilles, Vice-Président du Conseil Départemental en charge des routes et les services techniques du département. Mr Morin, Conseiller Départemental de notre canton participait également à cette réunion.

Un accord se dessine sur la rationalisation des tournées entre la commune et le département, en particulier sur le secteur des granges. Thomas Ottenheimer en présente les grandes lignes mais attend de recevoir le projet de convention du département avant d'en donner plus de détail.

Concernant la pose de filets anti congères, le Conseil Départemental se dit prêt à poser des filets sur le secteur du champ de l'âne sous condition d'avoir l'accord des agriculteurs concernés. Rémy Jallifier se propose de prendre contact avec les exploitants concernés. Un courrier formalisant leur accord sera ensuite envoyé à chaque agriculteur.

C. Commission Personnel :

Sur proposition de la commission, il est demandé de valider la création d'un poste CDD pour 20h/semaine sur 3 semaines pour remplacement/congés été au service technique du 11 juillet au 29 Juillet éventuellement renouvelable une fois. **Proposition validée à l'unanimité**

Pour le choix du candidat, Isabelle Reggiani propose de recevoir les candidats aux côtés de Thomas Ottenheimer. 6 candidatures ont été réceptionnées et 4 candidats seront reçus pour les entretiens d'embauche le 07 Juillet 2016.

Le Conseil passe à huis clos pour le reste du point commission personnel.

D. SDED : Borne de recharge pour véhicules électriques

Philippe Timsonet a rencontré les techniciens du SDED pour le projet d'installation des bornes de recharge électriques sur le territoire. Il informe que ce projet aboutira courant 2017 et demande que la commission urbanisme se réunisse pour définir le lieu d'implantation de cette borne.

7. Baraquement des Cévennes :

Devant l'état de délabrement des baraquements, un projet de courrier est soumis aux élus afin de demander à l'association, propriétaire des baraquements, de faire le nécessaire pour sécuriser le site. **La proposition de courrier est validée à l'unanimité**

8. Présentation ADN

Philippe Timsonet qui suit ce dossier au niveau de la CCV présente le projet Ardèche Drome Numérique et le calendrier de la mise en place de la couverture numérique sur notre territoire (pas avant 2020). La présentation est disponible auprès de la Mairie.

9. Demandes de subventions

Deux demandes de subventions sont parvenues hors délais : VSF et Mémoires de la Drôme.

La demande des « Mémoires de la Drôme » est rejetée.

Lors du Conseil du 10 Mai, la demande du VSF avait été reportée dans l'attente d'informations complémentaires. Après présentation des éléments complémentaires, la demande est accordée pour moitié (50%) par 6 voix Pour (Philippe Timsonet, D Pelissier, I Regianni, R Jallifier, N Guillet, M Antressangle) 1 abstention (M Barbier). Thomas Ottenheimer (membre du club) et Johann Ponçon (entraîneur) ne participent pas au vote.

10. Commémorations : 18 juin et 21 juillet

Thomas Ottenheimer relate au Conseil Municipal l'organisation des cérémonies du 18 Juin au Mont Valérien auquel il a participé. Avec la disparition des derniers compagnons de la Libération, il insiste sur l'importance du rôle à venir pour les 5 Communes Compagnons de la Libération dans le Conseil de l'Ordre de la Libération. Il insiste sur l'importance que l'ensemble du village s'approprie ce statut de Commune Compagnon et en soit digne. Il proposera que dans le cadre des réunions du groupe de réflexion sur les cérémonies, cette question soit abordée.

Pour l'organisation de la cérémonie du 21 juillet, une réunion publique de préparation est organisée le 08 juillet.

11. Planning des prochaines réunions

Commission urbanisme : Lundi 18 Juillet à 20h

Rencontre avec Mr Lanfray, Vice-Président du Conseil Départemental en charge du Tourisme et de l'économie :
Lundi 18 Juin à 14h30 à Valence

CA du Piroulet : samedi 16 Juillet à 09h

Prochain Conseil Municipal : Mardi 09 Août à 20h30

12. Questions diverses :

Concernant l'électrification du terrain de foot, Thomas Ottenheimer informe que le dossier avance en partenariat avec la CCV et l'AS Vercors. Une rencontre avec le SDED est programmée le 06 Juillet pour étudier les modalités de création d'une ligne électrique propre au terrain de foot.

L'AS VERCORS demande la mise à disposition gracieuse du chapiteau pour le tournoi de foot du 14 Août. Le Conseil Municipal se basant sur les règles de location éditée en 2014, refuse par 6 voix contre et 4 abstentions.

Courrier Chien errant: le Conseil Municipal valide à l'unanimité le courrier proposé par Thomas Ottenheimer. Il sera envoyé à la population par voie postale.

Thomas Ottenheimer porte à la connaissance les courriers de remerciements adressés à la P'tite Récré et Vassieux Récréations pour les manifestations de Juin, les réponses adressées à la Préfecture pour le retard sur les mises aux normes des ERP ainsi que le courrier reçu de Mr Savoyet et la réponse qui lui a été adressée.

Thomas Ottenheimer informe le Conseil Municipal que des travaux ont été effectués par des habitants sur le terrain de boules. Tout en regrettant que ces travaux n'aient pas été réalisés en concertation avec le Conseil Municipal, Thomas Ottenheimer propose d'adresser un courrier de remerciement à ceux qui ont participé à ces travaux. Il relaie aussi la demande de prise en charge de tout ou partie des matériaux utilisés pour ces travaux. Le Conseil Municipal en valide le principe. Le courrier de remerciement demandera qu'une facture soit adressée à la Mairie pour être validé lors du prochain Conseil.

13. Tour de table

Philippe Timsonet informe que les travaux sur la numérotation postale doivent désormais débutés. Une première réunion est fixée en Septembre

Magali Antressangle propose que la terre du rond-point soit changée à l'automne pour se débarrasser des mauvaises herbes.

Denis Pellissier informe que les travaux de nettoyage de la station épuration se sont bien déroulés.

Nelly Guillet fait le compte rendu du dernier Conseil d'école. Elle rappelle la demande de changement des rondins dans la cour (prévu cet été), relaie la demande de précision sur la législation concernant les détecteurs de fumée (sont-ils obligatoires ?), demande la pose d'un panneau d'interdiction de stationnement à apposer sur le portail de la cour de récréation, pour prévoir passage des secours et évoque le problème de disjoncteur du chauffage des appartements situé dans l'école.

Johann Ponçon et Philippe Timsonet évoquent le plan de circulation dans le village (à étudier dans la cadre de la commission urbanisme/aménagement de village).

Audrey Charrasson informe de la mise en place du RIFSEEP au 1^{er} janvier 2017 (Régime Indemnitare tenant compte des fonctions, de l'expertise et de l'engagement). Ce régime indemnitaire remplacera celui en fonction actuellement : il faut donc prévoir une réunion de travail avec la commission du personnel pour définir les critères et la mise en place de ce régime indemnitaire

La séance est levée à 23h45
Prochain Conseil Mardi 9 août 20h30

Le secrétaire de Séance,
Philippe TIMSONET



Vassieux-en-Vercors
Commune Compagnon de la Libération